

INFO AIHy

EXTRAITS

Belgique - België

P.P.

B-4530
VILLERS-LE-BOUILLET

Numéro d'autorisation

9/1573

4^{er} trimestre 2007
35^{ème} année - N° 116

PERIODIQUE trimestriel d'information
Bureau de dépôt/Afgiftekantoor:
B-4530 VILLERS-le-BOUILLET

**REVUE PROFESSIONNELLE
DU CORPS DES DIPLOMES DE L'ISIA
&
ASSOCIATION DES
INGENIEURS EN AGRONOMIE ET
DES ARCHITECTES PAYSAGISTES
DE HUY, GEMBOUX, IZEL,
VERVIERS, VILVORDE ET DU J.C.**

Secrétariat et retour de courrier : ✉ I.S.I. Huy ; rue Saint Victor, 3, 4500 HUY, Belgique EU
ASBL n°407 643 785. Site Internet et contact : <http://www.ing-aihy.be>
Banque FORTIS BIC= **GEBABEBB** / n°IBAN= **BE79 0010 2227 6633**. Rue St Victor, 3, 4500 Huy, Belgique EU
Président, Rédacteur-Editeur responsable: *Pierre DOHMEN*.

VERSION ELECTRONIQUE

- 00 **EDITO du Président : Vous devenez Master ou Bachelier dès 2007.**
- 08 **Les nouveaux grades académiques et ceux depuis 1894 des annuaires**
- 10 **BLOC NOTES ACTUALITES DIVERSES AU BON USAGE DE NOS MEMBRES**
PRIX des MEMOIRES primes en 2007
- 17 **RENTREE ACADEMIQUE 2008 : leçon inaugurale sur les biocarburants.**
Les biocarburants en Belgique : les faits contredisent les aprioris ; par ir Jossart ; oct.2007.

ATTENTION !!! Vous avez l'autorisation de reproduire le contenu non réservé de notre revue, exclusivement pour votre usage personnel et non lucratif et, toujours, avec mention complète des sources et de tous les auteurs. Respectez la notoriété et les droits de propriétés intellectuelles et morales des personnes. Tous ces documents vous sont proposés gratuitement à titre d'information ou de formation. L'A.I.Hy. et ses administrateurs ne sauraient être tenus pour responsable en tout ou en partie, des opinions individuelles des auteurs, des omissions ou inexactitudes avant toute requête de rectification signalée par écrit, datée et dûment référencée de votre part à notre rédaction.

Rédaction : AIHy asbl. c/o CFBe Haute Ecole Charlemagne, ISI de Huy, rue Saint Victor, n°3, B-4500 HUY, Belgique.

PS. : Notez que les références aux pages concernent la version « papier » de l'INFO-AIHy (n°115) ; celle qui est envoyée tous les trimestres aux membres adhérents au corps des ingénieurs et architectes AIHY.be.



ASSOCIATION DES INGENIEURS EN AGRONOMIE ET DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DE HUY, GEMBLoux, IZEL, VERVIERS, VILVORDE ET DU J.C.®

association sans but lucratif avec des diplômés depuis 1898. Be n° 407 643 785

Siège social & secrétariat: AIHy c/o ISI Huy
Rue Saint Victor, 3, B-4500 HUY, Belgique EU
<http://www.ing-aihy.be>

E-MAIL direct: pierre002@ing-aihy.be
c/c GEBABEBB: BE79 0010-0222766-33

L'EDITO du PRESIDENT

V/Réf.:

N/Réf.:AIHy/DP/07/770

Huy, le 13/09/2007

OBJET: ASSIMILATION au niveau du grade européen de « MASTER / BACHELIER ».

Cher consoeur, cher confrère,

1.- Excellente nouvelle à vous confirmer ! Elle est déjà d'application au moment où vous lisez cette lettre. Nous avons obtenu l'ASSIMILATION de vos grades académiques actuels aux toutes nouvelles normes héritées de la réforme de l'enseignement supérieur de l'espace européen. Cette réforme -dite de Bologne- est appliquée actuellement par 28 pays et, devient déjà la référence pour les pays slaves, asiatiques, les entreprises et les organismes multinationaux.

Merci à vos Administrateurs AIHy qui ont consacré une partie importante de leur temps de loisir pour votre avenir : pour l'ADISIF (les directeurs des ISI) Francis DELANAYE et pour la fédération UFIIB (AIHY = membre fondateur) André ERGO, Daniel LAMBERT, David LINCE, Christophe BAYS et Mohamed BOUKHARTA.

Voilà encore une démonstration qui conforte votre intérêt à **adhérer à l'AIHy**. En effet, vous êtes les premiers prévenus (et les seuls ?) avec toutes les références nécessaires et utiles.

En pratique et en ordre de cotisation, peuvent se prévaloir légalement des grades académiques suivant :

Nos « ingénieurs industriels » (titre et grade jusqu'en 2009) en 4 ans ou assimilés

◆—————▶ **Master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie.**
Ils/elles signent déjà leurs actes comme « **MSc.ing.AIHy** »

Nos licenciés « Architectes paysagistes »

◆—————▶ **Master – Architecte paysagiste** en abrégé : « **MSc.LA.AIHy** »

Nos Gradués « Architecte des jardins et du paysage »

◆—————▶ **Bachelier en architecture des jardins et du paysage** ou « **Ajp.AIHy** »

Nos Gradués en Agronomie (toutes spécialités professionnalisantes)

◆—————▶ **Bachelier en Agronomie.** Ils y ajoutent le sigle de notre corps AIHy

Faut-il avoir des scrupules ou se prendre la grosse tête à propos de ces nouvelles appellations ?

Non, absolument pas ! Pourquoi ?

Ce droit légal devient la norme standardisée pour tous les diplômes en Europe qui s'articulent uniquement en Bachelier – Master - Doctorat. Tous nos ing. en 4 ans ont déjà réalisé en crédits transférables ECTS ce que la réforme couvre en 5 ans, avec plus de temps pour les études et les stages (enfin, hors des vacances).

ATTENTION ! La concurrence se positionne maintenant sur la notoriété internationale des Ecoles dûment accréditées et non plus derrière une sémantique de titre quel qu'il soit. Nos Hautes Ecoles (surtout dans les réseaux officiels) devront particulièrement soigner leur « service après-vente »... Les associations des corps de diplômés deviennent le fer de lance de plus de notoriété, d'éthique et de reconnaissance par leurs sigles.

2.- Encore à réaliser, si vous continuez à nous soutenir plusieurs années : (les cotisations 2008 débutent)

La valorisation des barèmes dans toutes les administrations publiques, secteur par secteur ; ce qui nous demandera plusieurs années. Tenez-nous systématiquement informé, avec toutes les références utiles.

Dans le secteur privé, quand vous rechercherez un emploi, vous pourrez vous prévaloir du niveau européen d'un « bac+5 », vraiment !

Pour le Conseil d'Administration, le Président Pierre DOHMEN, MSc.ing.AIHy

CORPS DES DIPLOMES DE L'INSTITUT SUPERIEUR INDUSTRIEL
AGRONOMIQUE / ARCHITECTURE PAYSAGERE



Huy-Gembloux & anc. Ecoles

Gestion par l'ASBL Association des Ingénieurs en Agronomie & des Architectes Paysagistes de Huy, Gembloux, Izel, Verviers, Vilvorde et du J.C.®
En partenariat avec ISLa Huy-Gembloux(1848) et la Société Royale Linnéenne & de Flore (1660).

ANNUAIRE des PROMOTIONS



1848
2007

ASSOCIATION des INGENIEURS en AGRONOMIE de
HUY, GEMBLoux, IZEL, VERVIERS, VILVORDE et du J.C.®
Membre de l'Union Fédérale des Associations d'Ingénieurs Industriels de Belgique (UFIIB)
Affilié à la Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs (FEANI)



**INGENIEURS INDUSTRIELS
INGENIEURS TEXTILES
et INGENIEURS TECHNICIENS**
DIPLOMES *depuis 1898* de l'Institut Supérieur Industriel
de HUY - GEMBLoux
+ anc. Ecoles d'IZEL, VERVIERS, VILVORDE.

LISTE NOMINATIVE >1945

F = (première) spécialisation et année de la promotion.
A = Adresse privée ou de contact des anciens/le/la actuelle.
E = dernier employeur connu.

Les ingénieurs industriels du corps Aihy signent également comme « Ing.Aihy ».

<http://www.ing-aihy.be>

Aihy, association sans but lucratif depuis novembre 1963 N°407 643 736.
Siège social : rue Saint-Victor, 3, B-4000 HUY (BBELGIE)
siège bancaire de S.A. N°Banque: 0033 0033 0033 0033
E-mail responsable: P.DONNIN@aihy.be; Président de l'Aihy

ASSOCIATION des INGENIEURS en AGRONOMIE
et des ARCHITECTES PAYSAGISTES
de Huy, Gembloux, Izel, Verviers, Vilvorde et du J.C.
Membre de l'Union Fédérale des Associations d'Ingénieurs Industriels de Belgique « UFIIB »
Association sans but lucratif 05 407 643 736

NOMENCLATURE des EMPLOYEURS

LISTE des ENTREPRISES ou
ORGANISMES EMPLOYANT
des INGENIEURS ou
ARCHITECTES Aihy
CLASSEE PAR ACTIVITES.

♦♦
2007
♦♦

CE DOCUMENT INTERNE, sans public, avec le programme scolaire de l'ASBL A.I.Hy, doit être communiqué (librement) à son auteur (ou à son héritier) au service de promotion de la vie active. Cette liste peut être consultée au secrétariat de l'Institut de l'ISLa de Huy, rue de Huy ou sur la base de l'association avec une identification d'accès. Bien que la plus grande responsabilité relative au contenu et à l'exactitude de l'Association ne peut être tenue pour responsable des erreurs ou omissions ou changements entre la dernière liste et une nouvelle.

TOUTE REPRODUCTION est ILLICITE sans l'autorisation écrite de son Administrateur ou Directeur de l'ASBL A.I.Hy

Avec la collaboration de la H.E. Charlemagne - Institut Supérieur Industriel de Huy - Gembloux
rue Saint-Victor n° 3, B-4000 HUY, Belgique B-4000 Huy - www.ingaihy.be - www.ingaihy.be

Afin de planter l'ambiance et d'évoquer nos nombreuses interventions au sujet des titres et grades les mieux adaptés à assurer la pérennité de tous vos diplômes, vous trouverez ci-dessous quelques EXTRAITS CHOISIS anonymisés.

Section 1.02 Le FLUX et le REFLUX d'innombrables COURRIELS, REUNIONS et « Brainstormings thématiques »...
FENETRE sur LE VECU des ADMINISTRATEURS des ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES.

De : R..H..
Envoyé : vendredi 21 septembre 2007 17:41
À : pierre002@ing-aihy.be
Objet : Demande d'informations

Bonjour,

Je viens de sortir de l'ISI Huy entant qu'étudiante en Ingénieur industriel en agro-industries et biotechnologies. Je m'excuse de vous contacter aussi tard, je viens de finir mon Erasmus au Portugal.

Je m'adresse à vous, en espérant que vous puissiez m'aider sur 2 sujets: Je voudrais savoir quelles sont les démarches à faire pour pouvoir s'inscrire à l'association des anciens étudiants de Huy. En ce qui concerne le 2^{ème} point, suite à une conversation que j'ai eu avec Monsieur Boukharta à propos du titre qu'on avait sur notre diplôme, je voudrais faire un doctorat mais on me demande d'être masterisée. Donc je ne sais pas, si avec notre diplôme on est masterisé. Puisque certains professeurs m'ont dit que vous aviez trouvé un accord pour qu'on puisse avoir le titre de master. Existe t'il une attestation qui pourrait confirmer l'information afin que je puisse terminer mes études et entamer un doctoral si c'est possible.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.
Veuillez agréer mes salutations les plus distinguées

La réponse a été envoyée 3 jours après sa réception par le Président. Cet INFO-AIHy vous donne aussi tous les éléments de réponses
Souvenez-vous que comme Membre adhérent à l'AIHy, vous resterez mieux informé, à temps et, par des vos pairs.

Comment veux-tu qu'on soit bien dirigé par des Ministres ... La protection des titres n'a rien à voir avec l'enseignement, mais avec la protection de l'exercice des professions (architecte, docteur en médecine, ingénieur, pharmacien,...professions à responsabilités civiles).

B n'a pas été très intelligente de choisir des grades et pas de véritables titres; il n'y a pas de profession de candidat ni de licencié. S'il n'y a plus de protection fédérale des professions, c'est assez troublant quant à l'engagement des fonctionnaires fédéraux, ou à l'engagement de diplômés d'une communauté dans l'autre communauté.

D'autre part, s'il n'y a plus de protection fédérale des titres, n'importe qui peut se déclarer n'importe quoi dans l'autre communauté.

Est-ce que la communauté flamande a fait des décrets sur la protection des titres (À demander à la VIK et voir avec la FABI).

C'est très important de mettre comme les Français le font le titre et le grade (nettement séparés) sur les diplômes. (Je dois avoir envoyé des exemples de diplômes français d'ingénieurs à GZ)

Je suis persuadé que S a raison, peut être faudrait-il voir sous quel(s) chapeau(x) ministériel(s) a été émise la loi de 1933.

Si j'ai bon souvenir, c'est par " délégation de pouvoir" que les écoles pouvaient accorder un titre qui donne (en Belgique) accréditation à exercer une profession. Ce n'est pas le cas en Angleterre où cette délégation a été donnée, par l'Etat, à une espèce d'Ordre des ingénieurs. Il y a dans l'obtention du titre l'autorisation légale à exercer la profession correspondante et cela ce n'est pas un pouvoir des écoles. ...

----- Original Message -----

From : JP. [REDACTED]

To: ufiib all ...

Voici les deux interventions de nos ministres au sujet des titres.

A méditer

----- Original Message -----

Sent: Sunday, September 23, 2007 10:48 AM

Subject: Re: A lire et relire

.../..

Pour info, les flamands ont abrogés la loi de 1933 et dans les décrets ils parlent bien de grade et de titre, ce que notre ministre Dupuis avait fait avec les annexes 0 pour nous et l'annexe 2 pour les universités.

.../.. notre annexe a été abrogée, pas celle de l'université.

.../.. j'ai recherché la loi de 1933, mais encore rien trouvé sauf la loi de 1970 sur l'enseignement.

Centre de documentation administrative
Secrétariat général



L. 11-09-1933
mis à jour au 16/12/2004

Lisez bien attentivement ce qui suit. Plus de 230 titres différents comme « ingénieur » se repositionnent en Europe vers les 3 échelons universels issus de la réforme de Bologne : BACHELIER – MASTER – DOCTORAT. Ces grades européens sont et seront délivrés par des (méga) académies accréditées par les instances de contrôles de la réforme. Il y aura une cotation. Elle va exacerber la concurrence (voulue) non entre les titres mais entre les institutions qui les délivrent.

Les différences vont s'apprécier sur la **réputation des diplômés** d'où l'intérêt vital de consolider notre corps AIHy.

* Les Ecoles vont devoir soigner leur « service après-vente » et être plus agressives sur ce nouveau « marché ».

* Les corps professionnels de diplômés deviennent le fer de lance de cette notoriété et le moteur de son éthique.

Qu'est-ce qu'un grade ?

C'est un niveau de formation atteint dans l'enseignement de niveau universitaire dont la durée est exprimée en cycles.

Depuis le 07 SEPT 2007, le Licencié est remplacé par le Maître et le Candidat, par le Bachelier. Cette même loi belge accorde l'assimilation entre graduat et Bachelier et pour nos ingénieurs industriels (4 ans et 3 ans assimilés) au Master.

Qu'est-ce qu'un titre ?

Les titres sont liés aux orientations et à la durée des finalités. Ils ont été introduits pour préciser toutes les finalités autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche : Ingénieur civil, ingénieur industriel, pharmacien, architecte etc.

Parce qu'ils précisent des métiers à responsabilité, ils font souvent l'objet d'une protection légale -port du titre - ou d'un Ordre (habilitation à exercer la profession sous l'autorité de ses pairs). C'est maintenant une compétence fédérale.

Par ordre chronologique d'apparition dans nos ANNUAIRES.

Plusieurs formations d'un troisième cycle devraient se développer au niveau de notre ISla ou en tout cas au sein de notre Académie européenne (encore à venir). Elles restent une de nos revendications prioritaires. Une structure permanente de recherches au sein de notre Institut Supérieur de Huy-Gembloux, sous un cadre structurel législatif adapté facilitant la liberté de négocier et de se financer avec l'industrie les Pôles universitaires européens et toutes les organisations utiles existe déjà 'sur le papier', notamment avec le **SIRD** : Service d'Investissement de Recherche et de Développement et les ASBL souvent d'initiatives personnelles de professeurs.

Depuis 1999 la cellule **Interface ADISIF-Entreprise** [adisif@hotmail.com] favorise, accompagne, renseigne et contribue aux partenariats avec les entreprises au sein des Instituts Supérieurs Industriels. Un CD a été remis à l'ISla le 25/09/2007.

Des enseignants, des étudiants, des chercheurs de l'ISla de Huy-Gembloux avec nos propres équipes d'experts (puisés dans notre ANNUAIRE de + 3000 ingénieurs), peuvent vous rendre bien des services rentables via le « **SIRD** ». Un service '**professionnel**, ponctuel et ciblé sur vos propres investissements agronomiques en formation, en recherche appliquée et en développement, compétant aussi au niveau international extra européen. N'hésitez, surtout pas, à nous contacter et à nous tenir informer sur des opportunités référencées !

Liens utiles sur le site <http://www.ing-aihy.be>.

INGENIEUR (DE L'INDUSTRIE) TEXTILE ®.

MASTER EN SCIENCES DE L'INGENIEUR INDUSTRIEL (TEXTILE) ®

Titre crée en 1894 par la Ville de Verviers et ses industries textiles et obtenu en 4 ans à l'Ecole Supérieure des Textiles de Verviers jusqu'en 1959 avec un accès vers le titre d'« Ingénieur civil de l'industrie textile » (+ 3 semestres à l'UCL). De 1935 à 1977, il donne accès au titre et au grade d'« Ingénieur technicien des industries textiles » (ITSE) en 3 ans puis, de 1977 à 2002 (extinction), au titre et au grade de niveau universitaire comme « ingénieur industriel » (2 cycles de 2 ans).

Depuis septembre 2007, ils sont assimilés légalement comme **Master en sciences de l'ingénieur industriel** (finalité textile) grâce aux multiples requêtes bien référencées et soutenues de vos Administrateurs au sein de l'UFIB.

INGENIEUR TECHNICIEN ® (créé par la Loi belge de 1933) ®

Titre et grade légal dispensés depuis 1951 après une formation supérieure soutenue de ±3200 h en un cycle de trois années d'études complété par au moins un stage professionnel (pendant les vacances) et la défense publique d'un dossier. La loi belge prévoit encore ce titre en horaire décalé (niveau Bachelier). Mais il n'est plus attribué chez-nous depuis 1980.

241 de nos anciens ingénieurs techniciens, **prévenus à temps car restés en contact avec l'AIHy**, ont su obtenir l'assimilation au titre et au grade légal d'ingénieur industriel suite à la présentation réussie d'un mémoire professionnel référencé devant une commission légale d'Assimilation. Ils bénéficient aussi maintenant du droit légal de porter le grade de Master en sciences de l'ingénieur industriel avec le sigle 'AIHy' s'ils font bien partie de notre corps.

INGENIEUR EUROPEEN, « EUR ING » ®

Titre professionnel accordé par la Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs (FEANI®) aux ingénieurs, diplômés, de niveau universitaire et d'une école agréée, qui possèdent au moins une expérience probante de 4 ans comme ingénieur. Ce titre facilite la mobilité dans et hors l'Union Européenne.

Environ 26 000 EUR ING dans le monde (surtout anglo-saxon) ajoutent officiellement à leur nom le sigle « EUR ING »®.

Le corps des diplômés AIHy compte 18 ingénieurs européens.

En savoir + : www.feani.org

INGENIEUR INDUSTRIEL®

Titre et grade créée par les Lois belges de 1970, 1977 et du décret du 27/02/2003. Promotions depuis 1977, reconnues légalement de niveau universitaire et dispensé exclusivement dans un Institut Supérieur Industriel, après deux stages (social + professionnel), la défense publique d'un mémoire et deux cycles de, 2+2 ans (± 3640 h cours) jusqu'en 2007.

Titre si lié à un Master dès la promotion 2009 après 3 ans (Bachelier de 180 ECTS) + 2 ans (Master de 120 ECTS).

Le port du titre « ingénieur industriel » reste encore à légaliser pour l'attacher au Master en 5 ans à partir de 2008. L'AIHy via sa fédération UFIIB au CIBIC s'y emploie avec la force de représentativité que lui procure vos adhésions... donc la vôtre ! Toutes les associations d'ingénieurs de Belgique (Ir & Ing.) collaborent maintenant au sein du CIBIC® pour défendre vos Masters. Chaque adhésion compte –donc aussi la vôtre- en incrémentant notre potentiel de représentativité pour les politiques.

www.cibic.be

www.ingenieurs-metiers.be

www.ufiib.be

www.ing-aihy.be

Titre très bien protégé en Belgique. Seuls les Ingénieurs industriels peuvent faire précéder leur nom et leur signature de l'abréviation légale « **Ing.** ».

Les ingénieurs industriels adhérents à l'AIHy sont statutairement des "**ingénieurs AIHy**" et sont encouragés à signer leurs documents officiels et privés avec l'abréviation accréditée comme « **MSc.Ing.AIHy®** ».

MASTER EN SCIENCES DE L'INGENIEUR INDUSTRIEL EN AGRONOMIQUE ®

Grade académique créée le 02/06/2006 (Art.9 MB.21/09/2006) après deux cycles de 3 + 2 ans. Le premier cycle de 180 ECTS délivre le titre de bachelier et le second accède au Master de niveau européen avec 120 ECTS sous les spécialités : industries agro-alimentaires et biotechnologies, Agronomie et gestion du territoire (agronomie et environnement ou agriculture des régions chaudes) et Horticulture. L'Arrêté de la Communauté Wallonie Bruxelles du 06/07/2007 publié au Moniteur du 07/09/07 (article1) légalise l'assimilation automatique des anciens grades de 2ème cycle (2+2 ans) vers le Master.

ECTS = 'European Credit transfert unit' englobe cours, étude et pratique depuis la réforme européenne « de Bologne ».

MSc.ING.AIHy®.

Les ingénieurs adhérents à l'Association des Ingénieurs en Agronomie de Huy, Gembloux, Izel, Verviers, Vilvorde et du JC, sont encouragés à rajouter « AIHy » à la suite de l'abréviation légale de leur titre, afin de mieux s'identifier parmi la multitude des titres et des niveaux de cette profession dans l'Union Européenne (convention internationale de la FEANI) lors de la signature de tout actes officiels.

Par tradition, les ingénieurs se regroupent sous la bannière de leur propre Ecole, plutôt que par confréries ou encore par diverses spécialisations. Cette tradition universelle renforcée par la réforme de Bologne, conforte l'idée que chaque réputation individuelle responsabilise et incrémente intimement la notoriété des Ecoles d'ingénieurs ou d'architectes.

Les informations des ANNUAIRES de l'ASBL A.I.Hy. sont publiées à l'usage des membres affilié(e)s à l'association. Les droits d'accès et de rectification sont couverts par les Lois des 08/12/1992, 12/03/1996 et 11/12/1998 relatives à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données pour toutes les personnes citées. Les lois belges effectives depuis le 01DEC2001 transposent la directive 94/46/CE du 24/10/1995 du Parlement et du Conseil Européen relative à la protection des personnes physiques, à l'égard de la collecte, du traitement et de la libre circulation de ces données à caractère personnel. Les personnes citées ainsi que nos lecteurs adhérents ont la responsabilité de nous signaler les erreurs ou omissions éventuelles. Un formulaire en ligne est disponible mondialement et 24h/24h sur Internet à l'adresse : www.ing-aihy.be.

NOTORIETE SCIENTIFIQUE® (DEUX DE NOS ANCIENS POSSEDENT CE TITRE RARE) :

Eur Ing. A. ERGO MSc.AIHy et ing. J. ROGEMANS sont des anciens diplômés de nos 2 ISIA porteurs de cette notoriété.

Titre équivalent aux titres et agrégations requis pour enseigner dans l'Enseignement Supérieur et accordé par Arrêté Royal, après avis favorable du Conseil permanent de l'enseignement supérieur sur proposition du Ministre, aux ingénieurs industriels ayant présenté un dossier scientifique motivé.

INGENIEUR DOCTEUR (ES SCIENCES).

Le Doctorat en sciences sanctionne un troisième cycle long après la défense d'une thèse originale, jusqu'à présent dans une université étrangère - en France en Angleterre ou en Suisse - pour nos ing et architectes.

Le corps des diplômés AIHy compte plus d'une dizaine d'ingénieurs industriel (et un architecte paysagiste) docteurs en sciences ; ce qui représente la proportion la plus importante de notre pays pour des porteurs du titre d'ingénieur industriel.

Si les ingénieurs industriels, docteurs en sciences, peuvent faire précéder leur nom du sigle « Ing.Dr ». Le sigle « Dr Ing » n'existe pas chez nous ! Seuls les docteurs belges en sciences du vivant ou en sciences appliquées s'identifient comme « Dr ir ». Là aussi, nous comptons au moins trois anciens avec ce profil supplémentaire.

HDR®.

Deux de nos anciens diplômés ont acquis ce titre lors de leurs formations continuées dont un, le confrère Clément MATHIEU, a exercé le professorat en France et reste un Membre actif de l'Académie des Sciences d'Outre Mer.

«Habilité à Diriger la Recherche». Titre académique officiel de la République française qui confère à son porteur le droit de diriger des programmes de recherche de niveau universitaire.

- Avec le MASTER en SCIENCES, plusieurs formations d'un troisième cycle devraient se développer au niveau de notre ISIA ou en tout cas au sein de notre Académie européenne (encore à venir). Elles restent une de nos revendications prioritaires. Une structure permanente de recherches au sein de notre Institut Supérieur de Huy-Gembloux, sous un cadre structurel législatif adapté facilitant la liberté de négocier et de se financer avec l'industrie les Pôles universitaires européens et toutes les organisations utiles existe déjà 'sur le papier', notamment avec le **SIRD** : Service d'Investissement de Recherche et de Développement et les ASBL souvent d'initiatives personnelles de professeurs.

DESS®.

Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée (et non diplôme conjoint ou supplément, pour le moment).

Titre accordé aux diplômés de niveau universitaire, après réussite d'un complément de formation spécialisée sur 1 ou 2 années dans un Institut Supérieur Industriel belge. Les secteurs industriels concernés participent activement aux formations (stage en entreprise) de même que l'Université de Liège au sein du Pôle Mosan d'ESU.

Un DESS de « gestion de la qualité dans les industries agroalimentaires » est organisé pour la sphère agronomique à l'I.S.I.a de Huy depuis 1999 (demande d'informations par téléphone au 00-32-(0)85/273347).

LAUREAT DU TRAVAIL®.

Ordre du mérite professionnel créé par le Roi Albert 1er. Ventilé par secteur d'activité professionnel, il est décerné par l'Institut des Elites du Travail du Commissariat général du Gouvernement fédéral, après un entretien et l'examen des seules candidatures volontaires. Cet ordre fait l'objet d'une parution au Moniteur Belge par Arrêté Royal et est souvent remis officiellement par le Bourgmestre de votre commune.

Cinq niveaux sont à postuler à une fréquence quinquennale : cadet du travail, lauréat du travail avec médaille de bronze, d'argent, d'or et enfin, doyen du travail.

Depuis 1999 la cellule Interface ADISIF-Entreprise [adisif@hotmail.com] favorise, accompagne, renseigne et contribue aux partenariats avec les entreprises au sein des Instituts Supérieurs Industriels. *Un CD a été remis à l'ISIA le 25/09/2007.*

Des enseignants, des étudiants, des chercheurs de l'ISIA de Huy-Gembloux avec nos propres équipes d'experts (puisés dans notre ANNUAIRE de + 3000 ingénieurs), peuvent vous rendre bien des services rentables via le « SIRD ». Un service 'professionnel,' ponctuel et ciblé sur vos propres investissements agronomiques en formation, en recherche appliquée et en développement, compétant aussi au niveau international extra européen. N'hésitez, surtout pas, à nous contacter et à nous tenir informer sur des opportunités référencées !

Liens utiles sur le site <http://www.ing-aihy.be>.

EUR ING André ERGO, MSc.ing.AIHy, past-Président

Pierre DOHMEN, MSc.ing.AIHy, Président

CORPS DES DIPLOMES DE L'INSTITUT SUPERIEUR INDUSTRIEL AGRONOMIE / ARCHITECTURE DE HUY-GEMBOUX (WALLONIE - EU)

DEPUIS 1848.

BACHELIER – ARCHITECTE PAYSAGISTE [PAS DE CAS CONNU ACTUELLEMENT PAR L'AIHY]

L'ancien grade de candidat (1er cycle de 3 ans du cycle long de 5 ans) porte le grade de Bachelier – Architecte paysagiste ou de Bachelier en sciences agronomiques « correspondant à un grade (professionnalisant) de bachelier que si le titulaire de ce grade de candidat a également réussi au moins une année d'études de deuxième cycle dans la même discipline » [Article 4 de l'Arrêté de la Communauté Wallonie Bruxelles du 06/07/07 publié au Moniteur du 07/09/2007].

ARCHITECTE DES JARDINS ET DU PAYSAGE ® BACHELIER EN ARCHITECTURE DES JARDINS ET DU PAYSAGE ®

Grade académique de l'enseignement agronomique de type court créé le 02/06/2006 (art. 4 MB.21/09/2006) et dispensé par notre Institut Supérieur Industriel à Gembloux. Le décret du 06/07/2007 (art.1 MB.07/09/2007) assimile l'ancien grade du Graduat, créé en 1955, à celui de Bachelier (valable pour l'espace européen de l'enseignement supérieur).

ARCHITECTE PAYSAGISTE ® MASTER - ARCHITECTE PAYSAGISTE ®

Le titre professionnel d'«Architecte paysagiste» *n'est pas encore protégé* (le grade, oui). Une loi cadre publié au Moniteur du 24/09/2007 devrait permettre cette formalité. Les associations professionnelles s'y emploient (*si votre soutien, bien entendu*).

L'Architecture du Paysage est une profession reconnue et régie par des Ordres en Autriche, Tchéquie, Italie, Allemagne, Hongrie, Pays Bas, Slovaquie et Chypre mais n'est pas encore dans le reste de l'Europe. Au Royaume Uni, l'association nationale, « Landscape Institute » a organisé sa charte éthique et de fonctionnement. En Espagne et en France les architectes paysagistes ne peuvent pas utiliser le mot « Architecte ». Nos membres adhérents sont couverts par la loi belge comme « Architecte AIHy.be » après parution au Moniteur (2008).

Le grade académique de deuxième cycle de l'espace européen d'enseignement supérieur est délivré par notre Institut Supérieur Industriel agronomique/architecture à Gembloux avec la collaboration de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et de l'Ecole d'Architecture de la Cambre. La première promotion avec les études de jour et du cycle long en 5 ans (3+2) selon les normes européennes (ECTS) en vigueur et héritées de la réforme de Bologne, sort en 2009.

Le premier cycle de 180 ECTS délivre le titre de bachelier-architecte paysagiste (sous réserve citée plus haut) et le second plus spécialisé accède au Master de niveau européen avec 120 ECTS.

La licence obtenue en 4 ans jusqu'en 2007 est assimilée au grade de Master – Architecte paysagiste, par l'article 1 de l'Arrêté du Gouvernement wallon (Communauté française) du 06.07.2007 paru au Moniteur du 07/09/2007.

Le corps des diplômés de l'ISla de Huy-Gembloux a (provisoirement) adopté le sigle « M-LA.AIHy.be ». « LA » abréviation de « Landscape Architect ». « MSc » est réservé internationalement aux Masters en Sciences.

DOCTEUR (ES SCIENCES).

Le Doctorat (en sciences) sanctionne un troisième cycle long après la défense d'une thèse originale, jusqu'à présent dans une université belge ou en France en Angleterre ou en Suisse - pour nos ing et architectes paysagistes.

Le corps des Architectes AIHy compte un docteur en sciences biologiques connu de nous.

LAUREAT DU TRAVAIL®.

Ordre du mérite professionnel créé par le Roi Albert 1er et contrôlé au niveau fédéral belge. Ventilé par secteur d'activité professionnel, il est décerné par le Commissariat des Elites du Travail pour les professions reconnues.

L'AIHy recherche des éventuels lauréats de cet Ordre parmi les architectes paysagistes... Si vous en connaissez, signalez le nous avec le moyen de vérifier. Nous le signalerons dans le prochain annuaire de l'AIHy; une vitrine de votre notoriété vers le monde.

EUR ING André ERGO, MSc.ing.AIHy, past-Président Pierre DOHMEN, MSc.ing.AIHy, Président.

symboles utilisés à la suite du nom dans l'ANNUAIRE des PROMOTIONS :

◆ Lauréat des concours (mémoires/TFE) dont le prix est remis lors de la séance officielle d'une rentrée académique Prix AIHy, de la Région Wallonne, des Ministres régionaux, de la Communauté Wallonie Bruxelles, des fédérations agricoles, etc.

✱ Membre Associé (=Administrateur) ou expert consultant (SIRD) du Conseil d'administration « AIHy ».

✧ Membre statutaire du Conseil des sages (anciens présidents & past présidents).

† Décédé(e) (voir dans ANNUAIRE nominatif des disparus : un seul répertoire est accessible pour tous les anciens diplômés décédés ou recensés comme tel (on peut se tromper sauf pour les centenaires).

◆ Lauréat des concours (mémoires/TFE) dont le prix est remis lors de la séance officielle d'une rentrée académique Prix AIHy, de la Région Wallonne, des Ministres régionaux, de la Communauté Wallonie Bruxelles, des fédérations agricoles, etc.

✱ Membre Associé (=Administrateur) ou expert consultant (SIRD) du Conseil d'administration « AIHy ».

✧ Membre statutaire du Conseil des sages (anciens présidents & past présidents).

† Décédé(e) (voir dans ANNUAIRE nominatif des disparus : un seul répertoire pour tous les anciens diplômés.

Depuis 1999, la cellule Interface ADISIF-Entreprise favorise, accompagne, renseigne et contribue aux partenariats avec



les entreprises au sein des Instituts Supérieurs Industriels. <http://www.adisif.be> Des Formations, recherches appliquées et de développements au niveau international et européen avec des enseignants, des étudiants, des chercheurs de l'ISla de Huy-Gembloux et nos propres équipes d'experts (puisés dans notre ANNUAIRE de + 3000 ingénieurs), peuvent vous rendre bien des services rentables via le « SIRD ».

Liens utiles sur le site <http://www.ing-aihy.be>

www.adisif.be

COTISATION AIHy ANNUELLE

Pour être membre adhérent ou de soutien A partir de **30,00 €**

(Pré)pensionné et ancien hors emploi. **25,00 €**

Cohabitant et/ou ménage membres du corps AIHy **38,00 €** (pour le couple)

La dernière année de Promotion en cours A partir de **20,00 €**

*Les paiements Euro vers FORTIS BANQUE au compte de « C.ASS.ING.HUY » au n° européen (IBAN) **BE79 0010 2227 6633** (001-0222766-33) à Huy De l'étranger, économisez environ 6 € avec l'identifiant européen de la banque (BIC) = **GEBABEBB** et en notant la mention « shared » avant votre numéro de compte sous format IBAN SVP ! Signalez VOTRE propre nom (si quelqu'un paye pour vous !)...*

Les paiements comptabilisés entre la mi-octobre et le 24 décembre vous offrent un trimestre en plus ! En effet, notre trésorier réctive gratuitement votre cotisation pour l'année suivante (sauf s'il s'agit du xième rappel de cotisation).

LISTE DES PROMOTIONS du corps des « INGENIEURS AIHy ».

INGENIEURS INDUSTRIELS, INGENIEURS TECHNICIENS et INGENIEURS TEXTILES DIPLOMES DE L'INSTITUT SUPERIEUR INDUSTRIEL de HUY, de GEMBLoux et des anciennes Ecoles d'IZEL, de VERVIERS, de VILVORDE et du Jury central en agronomie.

➔ IDENTIFICATION de l'ANNEE de la PROMOTION.

➔ NOM Prénom (signe distinctif, spécialisation, matricule du Registre fédéral UFIIB).

* Huy = Institut Supérieur Industriel agronomie de Huy, Communauté française de Wallonie-Bruxelles intégré dans la Haute Ecole CHARLEMAGNE établi sur le siège de Huy depuis 1952.

* Gembloux = Institut Supérieur Industriel agronomie/architecture établi depuis 1970 sur le site de Gembloux (catégorie agronomique), HE Charlemagne de la Communauté française Wallonie-Beuxelles.

* Vilvorde = Ecole d'ingénieur horticole de Vilvorde de 1954 à 1969 (créée en 1848).

* Verviers = Ecole Supérieure des Textiles à Verviers de 1894 à 2002.

* Izel = Ecole d'ingénieurs de Chiny (Izel) de 1951 à 1979 (biochimie et agronomie).

* JC = Jury Central d'Etat du grade et titre légal d'ingénieur technicien ou industriel en agronomie.

NDLR. : les noms reproduits en italiques se sont singulièrement distingués par leur activité associative et/ou pour la promotion des « MSc.Ing.AIHy ». Les spécialisations supplémentaires sont soulignées. Les 2 premiers chiffres du matricule reprennent la dizaine de l'année d'un diplôme d'ingénieur, sauf pour 1979-80, où « Ing. » indique un Ingénieur technicien avec une année supplémentaire pour porter en sus le titre et le grade légal d'ingénieur industriel.

Le MASTER en SCIENCES est un grade académique [AR.18.06.2004, Chap.2, art.6 §1] attesté par le diplôme d'ingénieur industriel après 180 + 60 crédits 'ECTS' par l'article 9 du Décret de la CFB du 31.03.2004 paru au Moniteur du 21/09/2006 [p.48543].

Autres abréviations : « Dr » pour docteur en sciences, « ir » pour titre de bio-ingénieur (ex agronome), « M+ » pour la maîtrise universitaire (avant 2009), « DESS » pour le porteur d'un diplôme d'étude supérieure spécialisée (qualiticien, chez nous).

Spécialités de départ : Ajp = Bachelier en architecture des jardins et du paysage, ARCH=grade finalisant du 1^{er} cycle supérieur, CHIM= (bio)chimie, ENV=environnement, HORT=horticulture, IAA=industries agro-alimentaires et biotechnologies, M-LA= Master – Architecte Paysagiste, TEMP=régions froides et tempérées, TROP=agriculture des régions chaudes, TXTL=Master en Sciences de l'ingénieur industriel (textile) (MSc.Ir, It et MSc.ing).

EXTRAITS

PROMOTION INGENIEUR de 2006, "ANDRE CORDONNIER" (1)

* Gembloux

ANTOINE Yannick (HORT-6017), GUILLAUME Claire (HORT-6018), MOREAU Pierre-Yves (HORT-6019), SKIERESZ Julie (HORT-6020).

* Huy

ABRASSART Gaëlle (ENV-06002), BADRE Eglantine (TROP-06037), BAUM Olivier (ENV-06003), BODART Christophe (TEMP-06025), BONNERT Sébastien (ENV-06004), BONNET Virginie (♦ TROP-06038), BOUHON Antoine (TROP-06039), CONSTANT Nicolas (ENV-06005), de MARNEFFE Henry (TEMP-06026), DEFOSSE Barthélemy (ENV-06006), DEOM Christine (IAA-06021), DESCAMPS Mathieu (ENV-06007), DESPONTIN Marc (TEMP-06027), FALQUE Jean-Philippe (TEMP-06028), FASTRE Guillaume (TEMP-06029), GAUTHIER Gilles (ENV-06008), GILLET Mathieu (ENV-06009), HEREDIA-SANCHEZ David (ENV-06010), HOUBEN Guillaume (TEMP-06030), LEMAIRE Jean (TROP-06040), LENEFFE Mathieu (IAA-06022), NEYCKEN Anne-Cécile (TEMP-06031), NOEL Christophe (TEMP-06032), NZOKIRANTEVYE Roxane/Kiyago (IAA-06023), PONTIERE Bertrand (TEMP-06033), PREUDHOMME Nathalie (♦ ENV-06001), RANWEZ Ludivine (ENV-06012), RARY Bénédicte (ENV-06013), RAVIGNAT Emmanuel (TEMP-06034), RUIZ YANEZ Veronica (♦ ENV-06014), SERVAIS Virginie (TROP-06041), SEUTIN Valérie (TEMP-06035), TEKENGNE Martial (IAA-06024), VANDEN BERGHE Maxence (ENV-06015), VYNCKIER Anne-Cécile (TEMP-06036), WILLEMYNS Stéphane (ENV-06016).

¹ Ir André CORDONNIER (...). Ingénieur Agronome (UCL), Directeur adjoint lors de la transition du cycle ingénieur technicien vers ingénieur industriel et de l'aménagement des auditoires sur le site de l'ancienne ferme de l'abbaye, sa personnalité typiquement ardennaise, son optimisme communicatif et son bon sens ont marqué des centaines d'anciens.

PROMOTION INGENIEUR de 2007

Dernière année de promotion en 2 cycles de 2+2 ans avant l'application de la réforme de Bologne pour l'espace européen de l'enseignement supérieur qui s'élargit en 2 cycles de 2+3 ans.

L'article 1 de l'Arrêté de la Communauté Wallonie Bruxelles du 06/07/2007 publié au Moniteur du 07/09/07 a légalisé l'assimilation des anciens grades vers le Master attaché aux grades légaux.

L'Institut Supérieur Industriel Agronomie/Architecture de Huy-Gembloux change aussi de logo.

* Gembloux

HENNEGUEZ Antoine (♦HORT-07001), LEFEVRE Jeanne (HORT-07003), VAN BEGIN Xavier (HORT-07004).

* Huy

BADA Nicolas (TEMP-07024), BOTTY Marie-Catherine (IAA-07016), BOXUS Kevin (IAA-07017), CARTON de TOURNAI Jérôme (ENV-07005), DARDENNE Jonathan (ENV-07006), DERKENNE Xavier (ENV-07007), DERNIER Ludovic (TEMP-07025), DUBOIS Mathieu (ENV-07008), DUCHENE Brice (ENV-07009), DUMONT de CHASSART (IAA-07018), HENIN Marc-André (TEMP-07026), HUBLART Coline (♦ENV-07010), JUNGERS Grégory (ENV-07011), LEJEUNE Emilie (TROP- xxx), LEONET Quentin (IAA-07019), MANSSENS Gilles (ENV-07012), MERCIER Steve (IAA-07020), OU HADDOU Samir (IAA-07021), RADHOUANI Hajer (IAA-07022), ROBINET Delphine (ENV-07013), SEBA Elisabeth (♦IAA-07023), TURBANG Jean-Nicolas (ENV-07014), VAN BINST Guillaume (TEMP-07027), WILMET Lorène (ENV-07015).

[P.S. : matricules grisés en suspend pour session reportée au début 2008]



Le nouveau logo de l'Institut Supérieur Industriel en agronomie/architecture, en abrégé « ISIA » des sites de Huy-Gembloux (Belgique EU) a été créé en 2007 pour illustrer l'harmonie entre la rigueur 'carrée' des sciences de l'ingénieur et les courbes souples de la maîtrise de l'art et de la beauté dans le respect des valeurs éthiques du développement durable.

LISTE DES PROMOTIONS du corps des « ARCHITECTES AIHy.be ».

PROMOTION 2006 "André CORDONNIER" (2)

CAPDEPON Fanny (M.LA-06501), CARAT Aurélie (M.LA-06502), HANOTIN Vincent (M.LA-06503), LECLERCQ Aurélie (M.LA-06504), ROGE Natacha (M.LA-06505), WANUFELLE Laurence (M.LA-06506) ..I..

[liste Ajp en cours de vérification. Mise à jour définitive avant décembre 2007 !]

PROMOTION 2007

L'article 1 de l'Arrêté de la Communauté Wallonie Bruxelles du 06/07/2007 publié au Moniteur du 07/09/07 légalise l'assimilation des anciens grades de licence et du graduat, respectivement vers le « Master » et le « Bachelier » attaché aux terminologies des grades légaux.

L'Institut Supérieur Industriel Agronomie/Architecture de Huy-Gembloux change aussi de logo.

ALOMENE Matthieu (B.Ajp-07602), BEKA Benoît (B.Ajp-07603), BONHOMME Coralie (B.Ajp-07604), CAPDEPON Fanny (M.LA-07502), CARLIER Etienne (M.LA-07503), CARLIER Laurent (B.Ajp-07605), CERVELLE Ludovic (M.LA-07504), CHICOUENE Jeanne (M.LA-07505), de JOUSSINEAU de T Michaël (B.Ajp-07606), DELLOY Julien (B.Ajp-07607), DEREMINCE Thomas (B.Ajp-07608), DESABLENS Julie (B.Ajp-07609), DUCHESNE Christelle (B.Ajp-07610), FRANCOIS Angèle (M.LA-07506), GOBBE Emmanuelle (M.LA-07507), GUIOT Thomas (M.LA-07508), HAFFREINGUE Hervé (B.Ajp-07611), HALLOIN Haguenier (B.Ajp-07612), HENRION Benjamin (M.LA-07509), HEUSS Sébastien (B.Ajp-07613), HUBERT Laurie (M.LA-07510), LACROIX Julien (B.Ajp-07614), LAMAL Amandine (M.LA-07511), LAMBRECHTS Paul (M.LA-07512), LARDINOIS Céline (B.Ajp-07615), MOENS de HASE Jérémie (B.Ajp-07616), NOEL Mathieu (M.LA-07513), PEETERS Isabelle (B.Ajp-07617), PIERARD Denis (B.Ajp-07618), PIETTE François (B.Ajp-07619), PIGEON Delphine (M.LA-07514), POELAERT Vincent (B.Ajp-07620), POLLET Benjamin (M.LA-07515), RUCQUOY Jérémie (B.Ajp-07621), SCHOLLEN Sidney (B.Ajp-07622), STENUIT Aubry (B.Ajp-07623), SZULC Robin (B.Ajp-07624), THIRY Gaétan (B.Ajp-07625), TRICOT Bertrand (B.Ajp-07626), VOLON Damien (B.Ajp-07627).

² Ir **André CORDONNIER** (...). Ingénieur Agronome (UCL), Directeur adjoint du site de Huy lors de la transition du cycle de niveau 'bac +3' à celui du 'bac +4' et de l'aménagement des auditoires sur le site de l'ancienne ferme de l'abbaye, sa connaissance des biotopes ardennais, son optimisme communicatif et son bon sens ont marqué des centaines d'anciens.

Membre de l'UNION FEDERALE des ASSOCIATIONS D'INGENIEURS INDUSTRIELS de BELGIQUE « **UFIB** »
Partenaire de l'I.S.I.a de Huy-Gembloux, S.R.L&F. et de l'A.Vi.Gx.

LISTE DES PROMOTIONS du corps des « BACHELIERS AIHy.be ».

PROMOTION 2007

L'article 1 de l'Arrêté de la Communauté Wallonie Bruxelles du 06/07/2007 publié au Moniteur du 07/09/07 légalise l'assimilation des anciens grades du graduat vers le « Bachelier », de niveau universitaire bac+3, attaché aux terminologies des grades légaux. L'Institut Supérieur Industriel Agronomie/Architecture de Huy-Genbloux change aussi de logo.

BARTHELEMY Pierre (AGRO-076 04), BASTIN Yves (IAA-07605), BAUWIN Quentin (AGRO-07606), BIENFAIT Pascal (AGRO-07607), BINET Mathieu (AGRO-07608), BOLLINE Ludivine (♦AGRO-07602), BONET Thomas (AGRO-07609), BORSU Julie (AGRO-07610), BRIAN Wendy (IAA-07611), CORNEZ Stéphan (IAA-07612), DAWANZE Alain (AGRO-076 13), DE MUNCK Maxime (AGRO-07614), DENIS Jacques (AGRO-07615), DETAILLE François (IAA-07616), DUCENNE Elsa (IAA-07627), LAHAYE David (AGRO-07617), LALOUX Benoît (AGRO-07618), LEJEUNE François (AGRO-07619), LORIGENNE Erik (IAA-07620), LUISETTO Moira (IAA-07621),
MAES Vincent (AGRO-07622), MARZO Gaëlle (IAA-07623), PETERS Julien (IAA-07624), UYTENHOEF Marie (♦IAA-07625), VANDESTEENE Julien (♦AGRO-07601), VERMAIREN Michel (AGRO-07626).

ANNUAIRE des BACHELIERS en construction.

Aidez-nous à reconstituer la liste de référence des promotions ...depuis 1848.

BLOC NOTE actualités

INFO – DE – PAR – ET – POUR – LES MEMBRES du CORPS AIHy

RESERVE A L'EDITION « papier » ENVOYEE AUX ADHERANT(E)S

Ou se rendre à la bibliothèque de l'ISla de Huy.

DOSSIERS

CITOYENNETE versus ENTREPRISES ;

Interview de Ricardo PETRELLA (reprint réservé aux membres en règle de cotisation. Voir INO-AIHy n°115)
.../...

PARQUAT... principes et précautions. Non diffusé dans cette version électronique

DERNIERE INFO-AIHy

Le Marché Unique et les droits professionnels des Architectes Paysagistes

CONGRES ANNUEL de l'EFLA® (Fondation Européenne pour l'Architecture du Paysage) : vendredi 26 OCT 2007 à partir de 9h30 à Bruxelles rue de Washington, N°40.

www.efla.org

Inscription : par email : efla.feap@skynet.be Paiement sur place : €10 étudiants, €50 pour les autres.

Ce séminaire EFLA 2007, extrêmement important (l'AIHy y sera), doit (re)définir la profession, pour recenser et expertiser ses changements de statuts et ses activités professionnelles dans l'espace européen. La Directive des Services 2006 libéralise l'activité et l'installation des sociétés de service de petite et moyenne taille dans d'autres états membres, de façon temporaire ou à distance.

En savoir + à ce sujet = http://ec.europa.eu/internal_market/services/index_en.htm

L'Architecture du Paysage est une profession reconnue et régie par des Ordres en Autriche, Tchéquie, Italie, Allemagne, Hongrie, Pays Bas, Slovaquie et Chypre mais n'est pas encore reconnue dans le reste de l'Europe. Au Royaume Uni, l'association nationale, « Landscape Institute » a organisé sa charte éthique et de fonctionnement. En Espagne et en France les architectes paysagistes ne peuvent pas utiliser le mot « Architecte » dans leur titre mais, pourront signer avec le sigle statutaire « AIHy » après parution au Moniteur.

OUI ! Votre cotisation AIHy prise maintenant compte pour 2008

PRIX 2007 des MEMOIRES PRIMES

Résultats des délibérations du jury (conseil de direction de l'ISla + experts des donateurs) ; Huy 25/09/2007.

PRIX du Ministre Président de la Région Wallonne

ing. Elisabeth SEBA (MSc option IAA)



Pour son excellent mémoire réalisé chez BELDEM sa. au zoning industriel de Seilles
Travail de R&D exécuté pour une entreprise wallonne et protégée par copyright et la confidentialité.
Nous n'en saurons donc pas plus sinon que les nutriments à portée pharmacologique ont la cote.

RÉGION WALLONNE

PRIX du Ministre Wallon de l'Agriculture

Julien VANDESTEENE, Bachelier en agronomie (TGA)



Pour l'excellent travail réalisé dans l'unité de Génie biologique de l'UCL, intitulé:
« *Biométhanisation des boues d'épuration : mise en oeuvre d'un procédé pilote couplant digestion anaérobie et traitement protéasique* ».

17% d'amélioration obtenue au terme de ce travail de recherche appliquée avec plus de perspectives.

PRIX de l'AIHy (Ass. des Ingénieurs en Agronomie et des Architectes Paysagistes de Huy, Gembloux, Izel, Verviers, Vilvorde et du JC).

ing. Antoine HENNEGUEZ, MSc.Ing.AIHy



Pour le travail réalisé au Département de Biotechnologies du CRA-W, intitulé:
« *Mise au point d'un protocole d'hybridation somatique par électrofusion de protoplastes entre Fragaria x ananassa Duch. et Rubus Ídaeus L.* »

Excellent protocole de R&D finalisé dont la qualité professionnelle, sa gestion et l'efficacité du rapport de synthèse ont fait la différence pour le jury.

PRIX de la Ville de HUY (remis par Me la Sénatrice Bourgmestre A-M. Lizin)

Ing. Coline HUBLART (MSc option ENV)



Pour le travail réalisé au Centre Apicole de Recherche et Information (CARI) et intitulé:
« *Mise en place d'un test de détection de lignées d'abeilles mellifères (Apis mellifera L.) présentant le caractère V.S.H. (Varroa Sensitive Hygienic)* ».

Notre sympathique consoeur sait communiquer sa passion et son savoir-faire.
Certes, déjà de belles qualités pour démarrer dans la vie professionnelle.
Le résultat positif d'un mémoire est aussi de refermer des pistes de recherche pour en ouvrir d'autres.

PRIX de la BANQUE CBC (banque encore belge fort impliquée avec le monde rural) En savoir + :

<https://www.cbc.be>

Marie UYTENHOEF, Bachelière en agronomie (TGA)



Pour le travail réalisé dans l'unité des Technologies des industries agro-alimentaires de la FUSAGx, intitulé:

« *Caractérisation des propriétés de l'amidon extrait de deux variétés de blé prélevées en pré-récolte* ».

Excellent travail qui met en valeur la qualité opérationnelle de notre enseignement.
L'effet variétal est ici moins déterminant que la date des semis et de récolte des échantillons.



PRIX de l'AWE

Ludivine BOLLINE, Bachelière en agronomie (TGA)

Pour le travail réalisé dans le département R&D de l'AWE à Ciney, intitulé:
« *Étude des relations entre les cotes de classification linéaire, la production laitière et la longévité chez la vache laitière en Wallonie* »

Excellente synthèse d'un long travail d'observation (35000 vaches) avec la bonne méthodologie.
Et une conclusion de R&D qui s'oppose aux apriorismes non fondés sur l'observation scientifique.

Les BIOCARBURANTS en Belgique

Les FAITS contredisent les APRIORIS...

Ir JOSSART J-M, MSc.FAGx ; VALBIOM, extrait / leçon inaugurale du 25/09/2007 à l'ISla de Huy # résumé par dp.

L'asbl VALBIOM® est issue de la fusion le 07/01/2002 des asbl BELBIOM et VALONAL qui œuvrent toutes deux pour la valorisation non alimentaire de la biomasse avec un souci de protection de l'environnement. L'association sans but lucratif a pour objet principal la promotion et l'encouragement de la valorisation non alimentaire de la biomasse auprès de toutes les parties concernées, avec le souci de respecter les principes du développement durable au sein des écosystèmes. VALBIOM est un observatoire attentif de la Région Wallonne, des facultés de l'UCL, ULg, FAGx et du Centre de recherches Agronomiques de Gembloux.

L'AIHy a très largement annoncé cette conférence dispensée dans l'auditoire de l'ISla de Huy.

Masters et Bacheliers en agronomie diplômés de l'ISla de Huy-Gembloux ou des anciennes Ecoles du corps AIHy, vous avez le devoir scientifique de contre argumenter auprès de vous toutes les rumeurs non fondées par l'observation des faits référencés ou extraites de façon partisane de leur contexte [NDLR, ing. DP, AIHy].

En savoir + : ir Jean-Marc JOSSART, facilitateur Biocarburants VALBIOM ; tél. : 010/473455 jossart@valbiom.be

<div style="background-color: #76b82a; color: white; padding: 5px; display: flex; align-items: center;"> Energie </div> <p style="text-align: center; color: #76b82a; font-weight: bold; margin-top: 20px;">Nous avons besoin de diversification énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépendance énergétique actuelle : 80% • Dépendance au pétrole en 2030 : 94% • Dépendance actuelle du transport routier : 98% • Croissance forte du transport de marchandises par camion • Biocarburants : seule alternative renouvelable à court terme <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> </div> <div style="margin-top: 20px;"> <p style="font-size: 0.8em;">www.valbiom.be</p> </div>	<p>LES OBJECTIFS DE PRODUCTION en BIOCARBURANT</p> <p>En EUROPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2% en 2005 et 5,75% en 2010 • 10% obligatoire en 2020 • Future Directive Energies Renouvelables <p>En BELGIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2% en 2005, + 0,75% par an, 5,75% en 2010 • Appel d'offres pour 380 000 m3 biodiesel et 250 000 m3 éthanol <p>Avantage fiscal (neutralité budgétaire), y compris pour huile végétale pure.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Etude PWC en France : 6,3 emplois/1000 t éthanol et 10 emplois/1000 t biodiesel → équivalent à 10 401 emplois en Belgique. • Belgique : au moins 600 emplois directs. • Investissements : 450 millions d'€. • Effet multiplicateur : 90% coût de l'essence sortent du pays ! • Payer chers les biocarburants est moins "malsains" que dans le cas du pétrole ! 	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.1em;"><u>LA PRODUCTION ENERGETIQUE "VERTE" PRODUIT DE L'EMPLOI !?</u></p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em; margin-top: 10px;">VRAI</p> <p>En matière d'innovation et de croissance économique, c'est une nouvelle opportunité qui s'ouvre à la Belgique. Sur base des informations provenant des différents producteurs, environ 450 emplois (équivalent temps plein, ETP) directs seront créés sur l'ensemble des sites de production. Si on y ajoute les activités de logistique qui y sont directement liées, on peut donc considérer que les biocarburants vont créer à court terme environ 600 emplois directs et indirects pour le fonctionnement des usines. (l'agriculture devrait également bénéficier d'une augmentation de la demande en matières premières (VALBIOM.2007).</p>



Agriculture

Nous avons en Europe un potentiel agricole non négligeable

- 15% des terres arables sont suffisantes pour atteindre 10% de biocarburants
- Augmentation du rendement annuel des céréales de 1% fournit 38 Mt supplémentaires en 2020 et 2 Mha de jachère donnent 14 Mt, soit 88% des besoins pour l'éthanol !!



Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

TOUTES LES TERRES CULTIVEES NE SUFFIRONT PAS A PRODUIRE ASSEZ DE CARBURANT !

FAUX !

← slide

+

La déforestation est réelle partout !

Mais l'industrie du biodiesel n'utilise que *moins de 5%* du total mondial de l'huile de palme produite.

En ce qui concerne l'huile végétale pure (diesters), une quinzaine de producteurs d'huile végétale de colza pure a la ferme sont présents en Belgique. L'administration de la région Wallonne a reçu quatorze demandes de distribution.

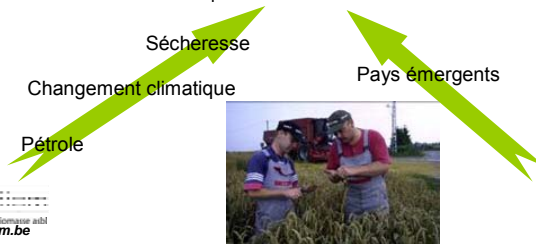
Jusqu'à présent (sept.2007), une seule autorisation d'entrepôt fiscal a été délivrée à un agriculteur.



Agriculture

Hausse des prix – on se trompe de responsable !

- Biocarburants produisent co-produits alimentaires : 60% du colza, 40% du froment.
- Ethanol a utilisé en 2006 l'équivalent de 2% du froment et betterave en Europe.
- Prix du froment sont fixés par offre/demande.



Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

LES BIOCARBURANTS VONT FAIRE EXPLOSER LES PRIX DES CEREALES.

FAUX !

Ndlr.AIHy : comme le Facilitateur biocarburant de VALBIOM le confirme sur des bases pragmatiques et factuelles, les experts ne s'attendent pas à une augmentation en cascade des prix des céréales pour l'alimentation humaine et animale.

Ok ! Mais le sentiment aigüé de quelques Administrateurs expérimentés de l'AIHy (et du CRA-Gx) reste assez pessimiste. Pourquoi ?

Le principe mondial (et européen) de la non intervention pour corriger les prix générés par l'Offre et la Demande.

* *Le facteur humain, sacrément efficace sur les prix.*

* *La spéculation virtuelle tolérée par les fédérations*

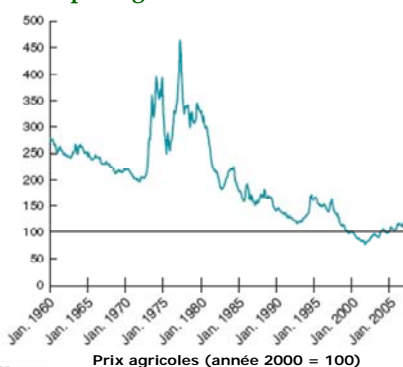
* *L'appât facile d'un gain opportuniste évènementiel.*

Souvenez-vous en ! Le passage à l'EURO ne devait-il pas être une opération blanche sur les prix à la consommation ?...



Agriculture

Les prix agricoles sont ils vraiment si hauts ?



Mais conséquences inégales !

Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

Source : Worldbank 2007, in Ecofys

Slite : évolution des prix agricoles des céréales sur base de l'an 2000.

Source : Worldbank 2007, in Ecofys.

SLITES et CONFERENCE :

Ir JOSSART, MSc.FAGx

EMAIL : jossart@valbiom.be

En savoir + :

Asbl. VALBIOM

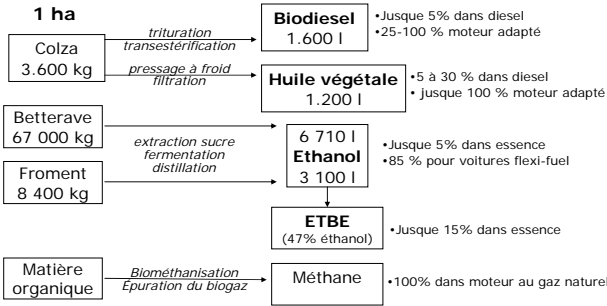
www.valbiom.be

Chaussée de Namur, 146, B-5030 GEMBLOUX

Tél. : +32 (0)81 62 71 84



Biocarburants



Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

+ R&D avec de + en + sur de nouveaux produits:

Huiles végétales et animales
 hydrogénisation □ Diesel de synthèse ou NexBTL
 Lignocellulose : bois paille, etc □ gazéification □ BTL (Biomass To Liquid), Méthanol, DME
 □ hydrolyse □ Ethanol et

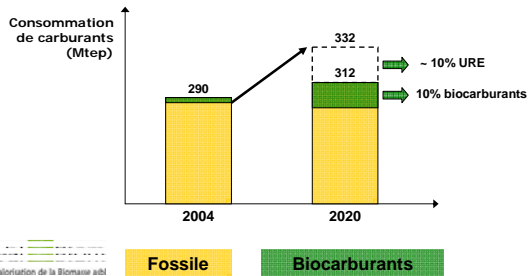
Butanol

La rédaction de l'INFO-AIH vous informe que le JAPON compte récupérer les milliers de tonnes de baguettes jetables utilisées lors des repas par 127 millions de japonais (environ 200 baguettes/an/personne) soit un potentiel de 90 000 tonnes de bambou ou de tremble (importé surtout de Chine). Le ministère japonais de l'Agriculture compte s'occuper de la récolte du maximum de ces baguettes usagées. Le bois sera transformé en bioéthanol en s'inspirant des récentes R&D mises au point pour transformer la paille de riz et les déchets ligneux et cellulosiques. Signalons pour nos diplômés que la mise au point industrielle de cette technologie de deuxième génération est encore loin d'être opérationnelle et, que vos études offrent le bon choix... Il nous vient que la société canadienne LOGEN aurait déjà mis au point une unité de production (<paille de riz).



Energie

Il faut associer Utilisation Rationnelle de l'Energie et Energies Renouvelables



Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

LES BIOCARBURANTS ALIMENTENT AUSSI LA SURCONSOMMATION ENERGETIQUE.

FAUX !

← slide

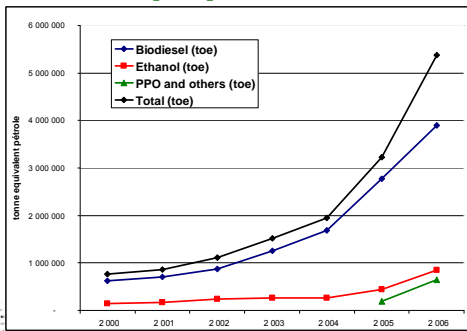
En Belgique : usines efficaces, pas de charbon, bioénergie.

Biocarburants sont plus chers, donc pas d'incitation à la consommation

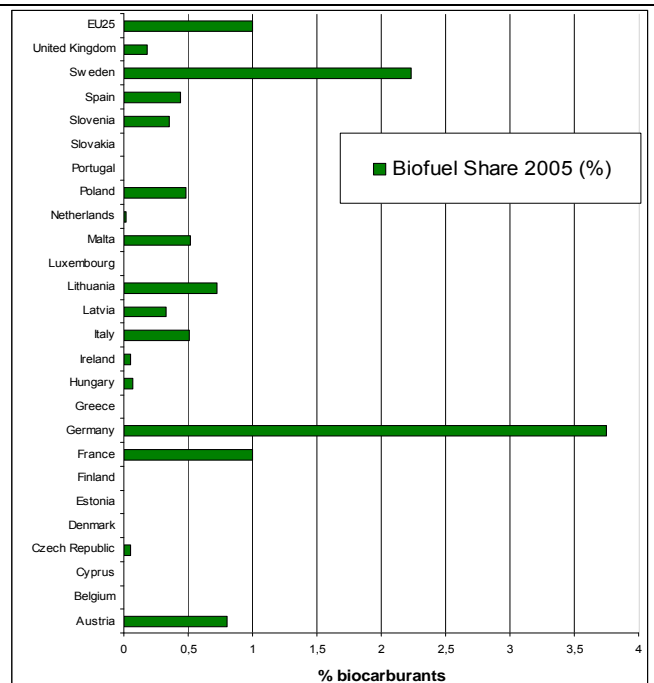


Biocarburants

La consommation de biocarburants en Europe a été multipliée par 7 entre 2000 et 2006



Valorisation de la Biomasse asbl
www.valbiom.be

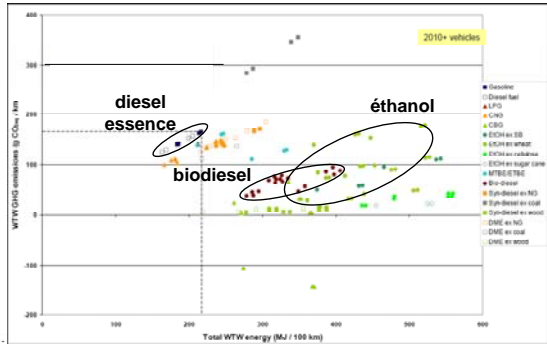


Mais, est TRES INEGALE d'un pays à l'autre ! Bio fuel Share 2005 (%).



Environnement

Les biocarburants émettent moins de gaz à effet de serre



Valorisation de la Biomasse abt
www.valbiom.be

LES BIOCARBURANTS

EMETTENT AUSSI BEAUCOUP DE CO²

FAUX !

Il ne faut pas interpréter les études hors contextes et de façon partielle; comme en isolant un pointeur extrême, pe.

L'impact des biocarburants en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre a été estimé sur base d'une étude européenne de référence et par enquête auprès des (futurs) producteurs belges de biocarburant. Il s'avère que les usines belges seront particulièrement efficaces, couvrant parfois une partie de leurs besoins énergétiques en ayant recours à la biomasse ou en utilisant une énergie résiduelle d'une autre process.

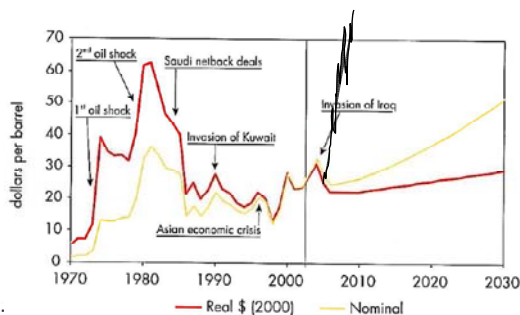
Il en résulte une économie estimée de 833 000 t CO₂eq par an, soit une part très significative de l'effort de Kyoto. (JOSSART JM).

...soit 3% des émissions du transport en 2004.



Energie

Les projections de prix du pétrole sont souvent fantaisistes !



www.valbiom.be

LES BIOCARBURANTS VONT

(NOUS) COUTER MOINS CHERS !

FAUX !

Les 2 courbes inférieures à droite donnent la projection estimée en 2000 des prix du pétrole par le fédération des producteurs et, au dessus la courbe réelle des prix relevée après 2000 ! Impressionnant.

Fabriquer du biocarburant va aussi coûter beaucoup d'argent (du producteur à la distribution).

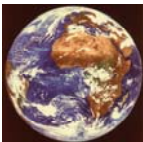
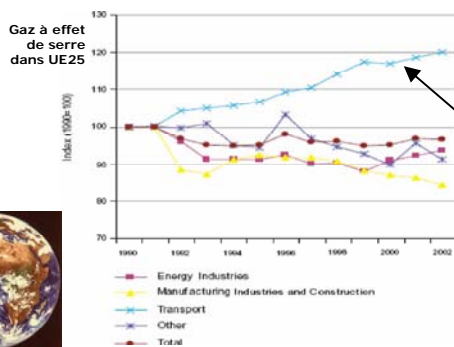
VRAI.

Mais cette fois-ci la manne financière est "recyclée" au à l'intérieur de l'Europe, donc réutilisable en profit.



Energie

Le transport est le seul secteur dont les émissions de gaz à effet de serre augmentent



QUOTAS ANNUELS BELGES

Biodiesel → 380 000 m³

Bioéthanol → 250 000 m³

Les usines de Neochim® et d'Oleon® sont déjà en activité.

Biowanze® est en construction près de notre **ISla de Huy**.

La Belgique a lancé en juillet 2006 un appel d'offre pour la fourniture (sur 6 ans) de biodiesel et de bioéthanol avec une défiscalisation à la clef (qui ne lui coûtera rien). La réalité c'est de transport en commun ne semble pas être une priorité pour celles-ci, aucun engagement dans ce sens ne pouvant être relevé.(JOSSART JM)